



Fonds de la transition énergétique - SPF Economie

Objectifs

Le Fonds de transition énergétique vise à encourager et à soutenir la recherche, le développement et l'innovation dans le domaine de la transition énergétique durable afin de réellement contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à la transition vers les énergies renouvelables.

Durée : Maximum 5 ans Date de clôture :
31/01/2021 : Date d'annonce de la sélection :
31/05/2021

Porteur(s) : ASBL Centre de Recherche
 Entreprise Haute Ecole

Conditions d'éligibilité

Le présent appel vise à soutenir des projets innovants dans le cadre des compétences énergétiques fédérales et en particulier sur les axes thématiques 1 et 3.

Axe thématique 1 : sources d'énergie renouvelable dans la zone économique exclusive belge en mer du Nord ET biocarburants

Axe thématique 3 : sécurité d'approvisionnement et équilibre du réseau de transport.

Cet appel est ouvert à toute personne morale de droit belge (donc HE et CR associés) pour des projets qui ont trait à la recherche et au développement, à l'investissement dans des infrastructures de recherche ou à l'innovation par des PME.

Le subside s'applique à tous les acteurs de la même manière, c'est-à-dire :

- recherche fondamentale : remboursement à 100% des coûts éligibles
- recherche industrielle : remboursement à 50% des coûts éligibles
- développement expérimental : remboursement à 25% des coûts éligibles.

Un projet peut couvrir un, deux ou les trois types de recherche cités ci-dessus.

Mots-clés

Technique

Contacts SYNHERA

- Michele BUSCEMI (buscemi.m@synhera.be)

<https://economie.fgov.be/fr/themes/energie/transition-energetique/fonds-de-transition>

Budget

25 millions euros de budget total et des budgets par projet de 100.000 euros à 5 millions euros.

Bailleur de fonds

- **SPF Economie**

Critères de sélection

Pour plus d'informations, contactez Michele Buscemi : buscemi.m@synhera.be